

Quelques notes sur les *Catéchismes* proposés aux fidèles

Notes sur les *Catéchismes* dits “de Pie X” de 1905 et de 1912...

1. Premières remarques sur l'édition du *Catéchisme* dit “de Pie X” de 1905 [première édition]...

L'édition du premier *Catéchisme* dit “de Pie X”¹ de 1905, dont le titre est « *Catéchisme de Rome ou Abrégé de la doctrine chrétienne prescrit par S. S. le pape Pie X aux diocèses de la province de Rome* », est présentée par Pie X lui-même dans la lettre adressée au **Cardinal-Vicaire Pierre Respighi** du 14 juin 1905 :

À Monsieur le Cardinal Pierre Respighi notre Vicaire Général

Monsieur le Cardinal,

La nécessité de pourvoir autant que possible à la formation religieuse des enfants Nous a porté à publier un *Catéchisme* qui expose d'une manière claire :

- les éléments de la sainte foi
- et les vérités divines sur lesquelles doit se régler la vie de tout chrétien.

Aussi, après avoir fait examiner les nombreux textes déjà en usage dans les Diocèses d'Italie, il Nous a paru opportun d'adopter avec de légères retouches le texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l'Émilie et de la Toscane.

- L'usage de ce texte sera obligatoire pour l'enseignement public et privé *dans le Diocèse de Rome et dans tous les autres de la Province Romaine* ;
- et nous avons confiance que les autres Diocèses voudront aussi l'adopter **pour arriver ainsi à ce texte unique**, au moins pour toute l'Italie, *qui est dans le désir de tous.*

C'est avec cette douce espérance que Nous Vous accordons de tout cœur, Monsieur le Cardinal, la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 14 juin 1905.

PIE X, pape.

Plusieurs remarques sont à faire :

1^{er} point : Sources du premier *Catéchisme* dit “de Pie X”

D'abord, ce premier *Catéchisme* dit “de Pie X” provient de « *nombreux textes déjà en usage dans les Diocèses d'Italie ... du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l'Émilie et de la Toscane* », avant d'arriver à Rome (cf. p. 5)

Ces « *nombreux textes déjà en usage* » de l'Italie septentrionale ont été écrits en italien et non en latin. Les cinq régions (plus deux, cf. p. 6), composées de provinces et de communes, font partie aujourd'hui des vingt régions italiennes².

2^e point : Légitimité des Évêques de l'Église enseignante

Pie X ne remet pas en cause l'autorité, en matière d'enseignement, de ce « *texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques* », comme il ne remet pas en question en général l'**autorité légitime des Évêques dans leur Diocèse**.

Ce qui est vrai ici, l'est pour toute l'Église enseignante, l'exception confirmant la règle.

L'autorité dont il s'agit est :

- celle des « *nombreux textes déjà en usage dans les Diocèses d'Italie...* »
- et l'autorité des Évêques qui ont approuvé « *ce texte depuis plusieurs années* ».

3^e point : Une [1^{re}] Commission a examiné les nombreux textes déjà en usage

« *Aussi, après avoir fait examiner les nombreux textes déjà en usage...* » :

Le pape Pie X a donc créé une [1^{re}] **Commission** au milieu de l'année 1904 [bientôt, en 1909, une 2^e **Commission** sera créée...] pour examiner *au moins les cinq textes déjà en usage* dans cinq régions de l'Italie septentrionale.

Voici les trois membres principaux :

- **Mgr Francesco Faberj**, 47 ans, chanoine de saint-Pierre au Vatican, « *discrètement libéral, anti-scolastique convaincu* »³ ;

- **Riccardo Tabarelli** (1851-1909) - thomiste convaincu ;
- **Père Pio De Mandato** (1850-1914), jésuite.

4^e point : Le Catéchisme de 1905 n'est « obligatoire [que] dans le Diocèse de Rome... »

L'édition du *Catéchisme* de 1905 n'est, pour l'instant, que le *Catéchisme* « **obligatoire pour l'enseignement public et privé dans le Diocèse de Rome et dans tous les autres de la Province Romaine** ».

Il doit donc être appelé *Catéchisme* « **du Diocèse de Rome...** », comme on peut le lire sur les couvertures de l'[édition française](#) et des éditions [italiennes](#) et [hispanophones](#).

« *Adoptant et prescrivant avec de légères retouches le texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques ...* » des cinq régions septentrionales de l'Italie, **Pie X** cherche-t-il à unifier à la région du Latium, l'Italie centrale et méridionale (soit 14 régions) ? Nous le verrons plus loin.

Quoi qu'il en soit, **Pie X** ne se situe pas encore dans la réalisation du « *Catéchisme universel* » que le Concile Vatican I (1869-1870) avait souhaité – souhait jamais réalisé ni par **Pie IX** (1846-1878), ni par **Léon XIII** (1878-1903), ni par **Pie X** (1903-1914), ni par **Benoît XV**⁴ (1914-1922), ni par **Pie XI** (1922-1939), ni par **Pie XII** (1876-1958) ...

5^e point : Y a-t-il une volonté de l'imposer pour toute l'Église ? Non

La « *confiance que les autres Diocèses voudront aussi l'adopter* » est dans le but d'« *arriver ainsi à ce texte unique, au moins pour toute l'Italie, qui est dans le désir de tous* »⁵ ...

Selon l'usage de l'Église Catholique et Romaine, il n'y a qu'un seul *Catéchisme* dans un Diocèse, en dehors de tout autre : celui de l'Évêque investi légitimement en qualité de Pasteur du troupeau. Ainsi la formule « *pour être seul enseigné dans notre diocèse, en dehors de tout autre* » était comme la marque propre de l'Évêque en son Diocèse.

Ici **Pie X** prescrit, par l'intermédiaire de son **Cardinal-Vicaire**, le *Catéchisme* unique du « *Diocèse de Rome et de tous les autres de la Province Romaine* », ajoutant simplement la « *confiance que les autres Diocèses voudront aussi l'adopter* ».

6^e point : Ce Catéchisme doit donc être dit “de Pie X” au sens large.

D'après la lettre de **Pie X** au **Cardinal Pierre Respighi**, il ressort que ce *Catéchisme* n'a pas été écrit :

- par le pape **Pie X**,
- ni d'ailleurs par **Giuseppe Melchiorre Sarto** lorsqu'il fut [archiprêtre de Salzano](#),
- ni par la [1^{re}] **Commission** créée en milieu d'année 1904.

« *Le texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l'Émilie et de la Toscane* » a été « *adopté avec de légères retouches* » d'abord par la **Commission** de 1904, puis par **Pie X**.

Ce *Catéchisme* doit donc être dit “de Pie X” au sens large, tel qu'il est noté dans la *Documentation catholique* qui signale son usage au Venezuela « *dans le but d'écartier les graves inconvénients de la multiplicité des textes de catéchisme* ».

2. Instructions propres à étendre l'enseignement du catéchisme aux petits enfants et aux adultes ; prescription du *Catéchisme* du P. Ripalda, S. J., comme texte unique dans tout le Venezuela pour l'enseignement primaire, et du *Catéchisme* dit « de Pie X » (2) pour l'enseignement supérieur, dans le but d'écartier les graves inconvénients de la multiplicité des textes de catéchisme ; création d'écoles de religion pour la formation de catéchistes des deux sexes, conformément au *Motu proprio* du 29 juin 1923 (3) ;

(Doc. Cath., 10 janvier 1925, col. 97)

7^e point : Où trouve-t-on la lettre au Cardinal Respighi ?

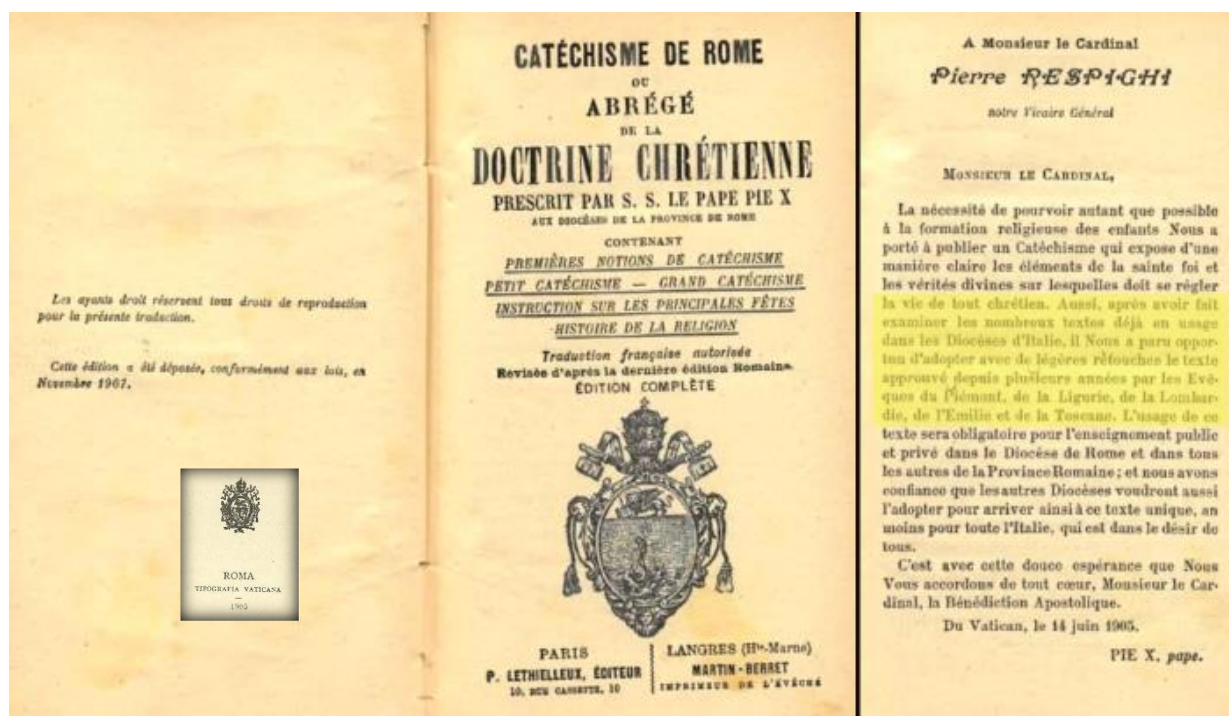
Nulle part en France, sinon dans la seule édition complète de 1907 chez Lethielleux.

Si plusieurs pays ont imprimé le *Catéchisme de Rome* de 1905 avec la lettre au **Cardinal Respighi**, à notre connaissance seuls quelques pays ont fait usage de cette édition :

- en Italie (encore aujourd'hui) : texte en [italien](#),
- et en Espagne (ou dans certains [pays hispanophones](#)) : texte en [espagnol](#).

Cette lettre ne figure pas :

- dans l'édition de 1984 chez DMM (*reprint* partiel du numéro 116 de la revue [Itinéraires](#), sept.-oct. 1967)⁶,
- ni dans les *Actes de S. S. Pie X, Encycliques, Motu proprio, Brefs, Allocutions, etc., précédés d'une Notice biographique, suivis d'une Table générale alphabétique*, Maison de la Bonne Presse, [s.d.], tome II, Paris 5, rue Bayard,
- ni dans la *Liste des Actes et Documents de S. S. Pie X d'après les “Pii X Pontificis Maximi Acta”, Année 1905*, pp. 325 ss., in *Actes de S. S. Pie X, Encycliques, Motu proprio, Brefs, Allocutions, etc., précédés d'une Notice biographique, suivis d'une Table générale alphabétique*, Maison de la Bonne Presse, [s.d.],



Lettre du 14 juin 1905 en [italien](#) ou en [espagnol](#).

8^e point : Petite conclusion

Après avoir étudié la prescription de **Pie X** en son Diocèse de Rome (Lettre du 14 juin 1905 = cause efficiente), étudions maintenant la forme et structure du *Catéchisme* de 1905 (cause formelle).

Ces deux considérations conduiront à deux autres questions :

– L'introduction du *Catéchisme* de 1905 a-t-elle été opportune pour les fidèles du Diocèse de Rome en ce début du XX^e siècle (cause matérielle) ?

– Et, finalement, le but a-t-il été atteint (cause finale) ?

« Il ne faut rien moins qu'une impérieuse nécessité réclamée par des circonstances exceptionnelles, pour se décider à toucher aux vieilles formules, passées dans la mémoire de tous, "qui ont acquis par un usage constant, comme le disait Mgr Bourret, quelque chose pour ainsi dire de sacramentel" ».

Mandement de **Mgr Germain**, Évêque de Rodez et de Vabres, 1898 ⁷

2. Sur l'origine de ces « nombreux textes déjà en usage dans les Diocèses d'Italie ... du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l'Émilie et de la Toscane » ... avant d'arriver à Rome ?

1^{er} point : Origine italienne du *Catéchisme* dit « de Pie X » de 1905

Écrit en italien, le *Catéchisme* dit « de Pie X » de 1905 trouve son origine italienne dans l'*Abrégé de la doctrine chrétienne* de **Mgr Michele Casati, Évêque de Mondovi, à l'usage de son Diocèse** – aussi appelé *Catéchisme de Casati* : [Compendio della Dottrina Cristiana per ordine dell' Illustrissimo, e Reverendissimo Monsignore Michele Casati, Vescovo di Mondovi, ad uso della sua diocesi](#).

Sa première édition, prescrite par **Mgr Michele Casati** (1699-1782) et écrite probablement par le chanoine **Giuseppe Maria Giaccone**, vit le jour en 1765, et fut revue et augmentée en 1775 ; ce véritable « [patrimoine religieux de nos Diocèses](#) » fut encore imprimé en 1885, soit une longévité d'au moins 120 ans.

Avant d'être modifiée plus tard « *par des changements successifs et profonds* »⁸ dans les régions « *du Piémont et de la Lombardie* [en 1896], *de la Ligurie, de l'Émilie* [en 1899-1900] *et de la Toscane* [en 1903] », l'origine italienne du *Catéchisme* dit « de Pie X » de 1905 est étudiée par **Pietro Stella** (1930-2007), qu'il résume ainsi :

Le *Catéchisme* « de saint Pie X », par exemple, avait pour origine celui que le théatin Michele Casati (1699-1782), évêque de Mondovi (Piémont), publia en 1765 pour son Diocèse.

– Le *Catéchisme de Casati* – retranscrit ici et là des passages de la version italienne du *Catéchisme de Bossuet*, – et traduit directement différentes formules françaises du *Catéchisme de Montpellier* [...]

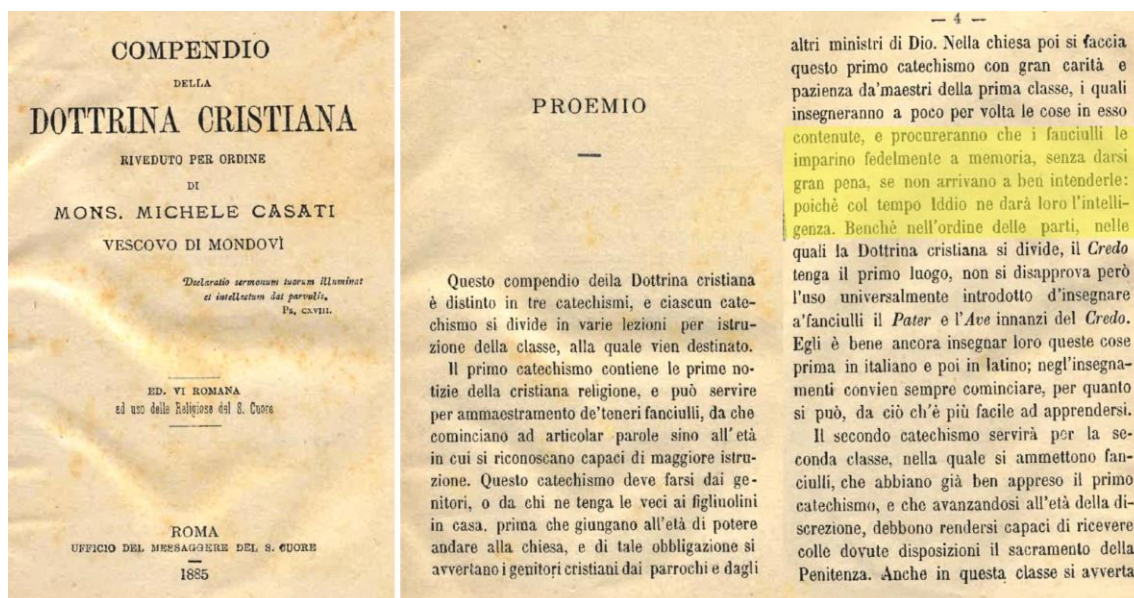
– La Bible fameuse et longtemps utilisée, qui fut traduite [en italien] et annotée par Antonio Martini (1720-1809), utilise de manière transparente le texte français de celle [du [Lemaître](#)] de Sacy (1613-1684) [...]⁹.

Ailleurs, **Pietro Stella** précise les sources du *Catéchisme de Casati* :

- le **Concile de Trente**,
- le *Catéchisme du diocèse de Meaux* (1687), de **Bossuet**,
- le *Catéchisme du diocèse de Montpellier* (1701) de **Mgr Charles-Joachim Colbert**, écrit par l'oratorien **François-Aimé Pouget** (1666-1723),
- le *Catéchisme à l'usage du diocèse de Genève* (1771), de **Mgr Jean-Pierre Biord** (1764-1785)¹⁰,
- et, dans une moindre mesure, la *Doctrine chrétienne* de **Bellarmin** [dans son *Catéchisme* ou dans son *Abrégé*].

Parmi ces derniers, cependant, **Casati** appréciait l'utilisation heureuse des similitudes.¹¹

Cette filiation apparaît encore dans le *Proemio* (ou *Avvertimenti*) :



a) « ... *senza darsi gran pena, se non arrivano a ben intenderle : poichè col tempo Iddio ne darà loro l'intelligenza* »¹², phrase qui s'appuie sur la fidélité de Dieu à vouloir se révéler et enseigner les cœurs purs¹³, phrase donc empruntée au [Premier Catéchisme](#), ou *abrégé de la doctrine chrétienne, pour ceux qui commencent* de **Bossuet** : « *Quand ils commencent à parler, il leur faut faire ces demandes, et leur en apprendre les réponses les unes après les autres, selon qu'ils les peuvent retenir, sans les presser, et sans se mettre en peine s'ils les entendent, parce que Dieu leur en donnera l'intelligence* »¹⁴.

On reconnaît encore :

- les lieux : « *dans la maison, dans l'église...* » ;
- les progrès de l'enfant : « *dès qu'ils commencent à parler et à pouvoir retenir quelque chose... dès qu'ils bégayent...* » ;
- sa langue maternelle et celle de l'Église, sa mère : « *il est bon aussi de leur faire dire en latin, afin que dès le berceau ils s'accoutument au langage de l'Église...* » ;
- l'[Avertissement sur le Catéchisme](#) ; etc.

b) De même, la méthode en quelque sorte « cyclique » de **Bossuet** se retrouve dans le *Catéchisme de Casati* :

- Il existe **un premier catéchisme** ou un condensé de doctrine chrétienne pour ceux qui commencent [...]
- Il s'ensuit **un catéchisme qui doit être fait à l'église** et à l'école pour les enfants qui commencent à avoir l'usage de la raison et reçoivent généralement une confirmation [...] ¹⁵

Bossuet fut donc en avance vis-à-vis des méthodes pédagogiques « *de l'école [dite] nouvelle* » de la fin du XIX^e siècle (toujours en opposition “inévitabile” et “incorrigibile” à l’« *Éducation traditionnelle* ») ¹⁶.

c) Le Décret de l'édition revue en 1896 du *Compendio della dottrina cristiana prescrita par les Archevêques et Evêques de la Lombardie et du Piémont pour leurs Diocèses respectifs* salue le « patrimoine religieux de nos Diocèses » qui remonte au « *Catéchisme de Mgr Casati en 1765, ô combien préférable, parce ce qu'il est court, exact et clair ; tiré de la source pure du Catéchisme romain ; expérimenté depuis longtemps dans plusieurs Diocèses avec d'excellents résultats ; le plus répandu et finalement le plus adapté à la langue populaire ...* ».

Mgr Freppel (1827-1891), traduisant une expression de **saint Augustin**, ne disait pas autre chose : « *Le meilleur Catéchisme est le plus ancien et le mieux connu : In catechizandis rudibus, via tritissima tenenda est* » ¹⁷.

2^e point : Quelle fut l'influence de Mgr Casati et de son Catéchisme ?

Dès sa nomination au siège de Mondovi (1754) ¹⁸, **Mgr Casati** décrit les lignes de son gouvernement dans la *Première lettre pastorale adressée au clergé et au peuple* : – soins de la catéchèse, – réorganisation des études du séminaire – et discipline du clergé... (*Lettre* du 30 sept. 1754).

Dans le Diocèse, où la pratique de la catéchèse était déjà « *très bien établie* » ¹⁹, **Mgr Casati** publia, « *à l'usage de son Diocèse* », son Abrégé de la Doctrine chrétienne (1765) avec le souci de choisir ce qui était « *la doctrine de l'Église universelle* », en dehors de toutes « *doctrines privées des théologiens, même s'ils sont catholiques* » :

« *Peu à peu, le Catéchisme de Casati remplaça le Catéchisme d[un] jésuite] Bellarmin et les divers Catéchismes diocésains :*

- [non seulement] *dans plusieurs Diocèses du Piémont* » ²⁰,
- mais aussi « *de Lombardie, de Vénétie, de Toscane et de Sardaigne.*

Après l'abandon [comme en France] du Catéchisme à l'usage de toutes les églises du royaume d'Italie de Napoléon I^{er} (1807), le Catéchisme de Casati redevint le plus répandu en Italie (du nord) » ²¹.

3^e point : Qu'est devenue la tradition du Catéchisme de Casati ?

Si dans l'Italie septentrionale [dont Mgr Sarto, futur **Pie X**, était originaire] le *Catéchisme de Casati* a rayonné depuis 1765,

–avec quelques variantes comme le *Catéchisme* de **Mgr Ludovico Terin Bonesio**, Évêque de Bobbio en Émilie, OFM Cap. (1766-1780) (Compendio della Dottrina Cristiana esposto... rédaction quelque peu refondue du *Catéchisme de Casati*)–, et sera comme la source première du *Catéchisme* dit “*de Pie X*” de 1905, issu d'un « *texte approuvé depuis plusieurs années par les Évêques du Piémont, de la Ligurie, de la Lombardie, de l'Émilie et de la Toscane* » ...

Cependant, dans l'Italie centrale et méridionale (en particulier le Latium [dont Mgr Pecci, futur **Léon XIII**, était originaire]) une autre tradition catéchétique existait depuis le **Concile de Trente** (1545-1563) :

- celle du **Grand catéchisme** du jésuite **saint Robert Bellarmin** (1542-1621) (*Dichiarazione più copiosa della Dottrina christiana – Catéchisme ou ample déclaration de la Doctrine chrétienne*)
- et de son **Petit catéchisme** (*Dottrina christiana breve – Abrégé de la doctrine chrétienne*).

Ainsi, en Italie **deux grandes familles** se dessinèrent, à côté des rééditions, parfois retouchées, qui sont fréquentes et qui varient d'un Diocèse à l'autre, d'Évêque en Évêque, quelquefois dans un même Diocèse ²² :

- du côté du **Petit** et le **Grand catéchisme de Bellarmin** publiés en 1597 : quasiment trois siècles ²³ ;
- du côté du *Catéchisme de Casati* : plus de 120 ans.

4^e point : Quelle est l'origine de la catéchèse chez les Apôtres et leurs successeurs ?

En effet, le souci d'une catéchèse efficace avec son corollaire, le livre qui contient cet enseignement oral, ne manqua pas en Italie et dans l'Église universelle, à l'exemple des **Apôtres** : « *Il n'est pas juste que nous abandonnions la Parole de Dieu ... Pour nous, nous nous appliquerons entièrement à la prière et au ministère de la Parole* » (Act. 6, 2 & 4|).

Pourquoi ? Parce que « *la foi vient de ce qu'on a entendu, et l'on entend grâce à la Parole du Christ* » (Rom. 10, 17|).

Saint Paul ne dit autre chose : « *En effet, le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Évangile : non point avec la sagesse de la parole [du monde], afin que la Croix du Christ ne soit pas rendue vaine* » (I Cor. I, 17|).

Après les **Apôtres**, il y a eu :

- la prédication des **Pères apostoliques**, comme *la Didachè*,
- puis celle des **Pères de l'Église**, comme **saint Augustin** (354-430) et son De catechizandis rudibus,
- et **autres Prédicateurs**, comme **Jean de Gerson** (1363-1429), jusqu'au **Concile de Trente**.

Après le **Concile de Trente** :

- Le pape **saint Pie V** (1504-1572) commanda le Catéchisme du Concile de Trente - *ad parochos* (1566) ²⁴ à **saint Charles Borromée** (1538-1584), *Catéchisme* qui servira de modèle aux curés pour toute explication catéchétique.

– Puis, le pape **Clément VIII** (1592-1605) commanda une vulgarisation avec un *Petit* et un *Grand Catéchisme* (1597) à **saint Robert Bellarmin** (1542-1621), *Catéchismes* qui furent tant de fois recommandés par les papes, dont – **Urbain VIII** (1623-1644), – **Benoît XIV** (1740-1758), – **Clément XIII** (1758-1769), – avec des **Conciles romains** (1725...), – jusqu’au **Concile Vatican I** qui, le 19 octobre 1869, le donna comme modèle pour toute production catéchétique ²⁵.

5^e point : Ces deux grandes familles, remarquables par leur longévité, ont-elles perduré ?

Les changements politiques et géographiques vont perturber la pérennité des deux traditions catéchétiques après l’acte III du *Risorgimento*, avec, le 20 septembre 1870, l’annexion de Rome pour capitale.

Pérennité qu’il ne faut pas oublier, bien qu’apparaisse « *dans les derniers jours des temps périlleux* » (II Tim. 3, 1) une idée toute profane de “progrès” en matière de catéchèse : « *ce manuel n’est pas parfait. Il semble meilleur que le précédent, et est certainement moins bien que celui ou ceux qui lui succéderont* » ²⁶.

Remarquable donc fut la longévité de ces *Catéchismes*, longévité due à la non-intervention d’une certaine façon de la main de l’homme : « *... sans la main de l’homme...* » (Dan. 2, 34) ...

Tel ne fut pas le cas après les premières « *hommeries* » entreprises après 1870 (ou « *manipulations* ») : « *Là où il y a de l’homme, il y a de l’hommerie* » ²⁷.

6^e point : Quels furent ces changements politiques, géographiques et même religieux ?

– **Changements politiques** d’abord : une vague laïque et anticléricale se manifesta dans la culture, la politique, dans les lois contre l’Église, et dans la laïcisation de l’école, ce qui toucha particulièrement l’enseignement religieux (motion **Bissolati**, 1908), réglementé par les lois **Casati** (1859) ²⁸ et **Coppino** (1877) ²⁹, et par le décret **Boselli** (1888) ³⁰, sans compter les **lois laïcistes**, notamment celles de 1855 sur les *Communautés religieuses*, et de 1866-1867 ³¹.

– **Changements géographiques** ensuite avec le *Risorgimento* ou **unification italienne** : les Rois de la Maison de Savoie unifient la péninsule italienne par l’annexion de la Lombardie, de Venise, du Royaume des Deux-Siciles, du Duché de Modène et Reggio, du Grand-duché de Toscane, du Duché de Parme et des États pontificaux au Royaume de Sardaigne.

– **Changements religieux** enfin par le début d’un **mouvement catéchétique** multiforme en Italie : « *– de nouveaux acteurs en matière de catéchèse se qualifient, – de nouvelles idées circulent, – des livres et des périodiques catéchétiques sont publiés, – des Associations des catéchètes de Monaco (1887) et de Vienne (1889) naissent, – quelques Évêques et églises particulières s’intéressent davantage à la catéchèse, – le thème du catéchisme unique sera [à nouveau] abordé [lors de Congrès] régionaux et nationaux, etc.* » ³². Ainsi « *au lendemain du premier Concile du Vatican, et pendant toute la période qui précède la célébration de Vatican II, l’Église voit se développer peu à peu en son sein un mouvement de “renouveau” – biblique, – patristique, – liturgique – et de présence au monde dans lequel elle vit. Dans sa réflexion théologique comme dans sa pratique pastorale, elle se trouve confrontée aux transformations que la société connaît à cette époque et aux données fournies par les sciences humaines, plus particulièrement par – la sociologie, – la psychologie – et la pédagogie. Son action catéchétique participe à ce vaste mouvement* » ³³.

À cela, il faut ajouter que « *les curés [...] souvent insatisfaits des Catéchismes existants, les modifiaient, les retouchaient ou même composaient des manuscrits, comme Don Giuseppe Sarto à Salzano* ³⁴ » ³⁵. Ainsi « *presque chaque paroisse avait son propre texte de Doctrine chrétienne, différent – de celui des autres paroisses – et de ce qui était en usage dans les écoles* » ³⁶, surtout dans l’[Italie septentrionale](#).

7^e point : Quelle fût l’attitude des Papes confrontés aux changements de l’après 1870 ?

Sous le pontificat du pape Pie IX (1792-1846-1878)

1864, le jeudi 8 décembre - l’encyclique *Quanta cura* avec le *Syllabus* & la “Révolution” de 1789

Le jeudi 8 décembre 1864, le pape **Pie IX**, confronté aux révolutions initiées par celle de 1789, condamna dans l’encyclique *Quanta cura* accompagnée du *Syllabus* ³⁷ le rationalisme, le libéralisme et la société “moderne” inspirée par les principes des “Lumières” « *qui disent que le mal est bien, et que le bien est mal ; qui changent les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres ; qui changent l’amertume en douceur, et la douceur en amertume* » (Is. 5, 20).

1869, du mercredi 8 décembre au jeudi 20 octobre 1870 - le premier Concile du Vatican & le “Petit catéchisme”

Lors du **Concile de Vatican** qui réunit 700 évêques, l’acte de promulgation par le pape **Pie IX** manqua pour que le schéma *Pia Mater ecclesia*, plus disciplinaire que dogmatique, sur le *Petit catéchisme* (*De parvo catechismo*) ³⁸ devint une *Constitution conciliaire*, et figurât avec les deux textes solennels du **premier Concile œcuménique du Vatican**.

Il s’agissait pourtant d’un *texte disciplinaire* très bref ³⁹ (qui ne suscita pas un enthousiasme général et où l’assemblée fut profondément divisée), et beaucoup moins important que les *Constitutions dogmatiques* :

– *Dei Filius*, du 24 avril 1870, sur Dieu, la révélation et la foi,

– et *Pastor æternus*, du 18 juillet, sur la primauté et l’infaillibilité du magistère du Pontife romain.

Après les événements de la fin août et de septembre 1870 avec l’annexion de Rome au Royaume d’Italie (20 septembre), **Pie IX** publia, le jeudi 20 octobre, la lettre apostolique par laquelle il remit *sine die*, à des temps meilleurs et plus sûrs, la poursuite des travaux conciliaires.

1873, le vendredi 21 novembre - l'encyclique *Etsi multa luctuosa* & « la synagogue de Satan »

Le 21 novembre 1873, Pie IX dénonça, dans la lettre encyclique *Etsi multa luctuosa*, « cette lutte déclarée à l'Église sur presque toute la surface du globe... ainsi la calamité présente doit être attribuée principalement, comme à sa cause, aux ruses et aux machinations de ces mêmes sectes. C'est d'elles que se compose "la synagogue de Satan" qui arme ses troupes, déploie ses enseignes, et engage la lutte contre l'Église du Christ »⁴⁰ (Cf. L'origine et la cause de la mort, in Sap. 1, 12 - 2, 25).

1874, en juin - le premier Congrès catholique à Venise & l'Œuvre des Congrès et des Comités catholiques

Pour réagir aux persécutions multiples, le premier Congrès catholique fut inauguré à Venise (juin 1874), et en 1875 fut fondée, avec les encouragements de Pie IX, l'*Opera dei congressi* (*Œuvre des Congrès* [nom complété en 1881 par : *et des Comités catholiques*])⁴¹.

- Léon XIII relança l'*Œuvre des Congrès* et la réorganisa en 1884,
- puis Pie X dissolut l'*Œuvre* en 1904, mais la renouvela et l'approuva à nouveau en 1906.

Elle se voulait fidèle au « *Non expedit* » de Pie IX : « *Ni électeurs, ni élus* », et avait pour principe : « *Le Congrès est catholique et rien d'autre que catholique* », politique continuée par Léon XIII. Elle promouvait l'action sociale catholique, reprenant à son compte la condamnation des principales erreurs politico-religieuses condamnées le jeudi 8 décembre 1864 dans l'encyclique *Quanta cura* et dans le *Syllabus*⁴².

Sous le pontificat du pape Léon XIII (1810-1878-1903) & le catéchisme

Pour comprendre l'action catéchétique de Pie X dans son contexte historique, il faut se référer au pontificat de son Prédecesseur.

Depuis 1597 - Le catéchisme "de toujours" à Rome et dans l'Italie du sud.

Alors que le catéchisme "de toujours" à Rome, et généralement dans l'Italie du sud, fut le *Petit* et le *Grand Catéchisme* (1597) du jésuite saint Robert Bellarmin (1542-1621) – *Catéchismes* « *traditionnel[s] à Rome et vénéré[s] pour [leurs] exactitude[s] et [leurs] ancienneté[s]* » ; *Catéchismes* qui furent ceux du petit Pecci, futur Léon XIII, à Carpineto Romano, près de Rome :

En effet, le pape Clément VIII (1592-1605) commanda un *Petit* et un *Grand Catéchisme* (1597) à saint Robert Bellarmin, *Catéchismes* qui furent tant de fois recommandés par les papes, dont – Urbain VIII (1623-1644), – Benoît XIV (1740-1758), – Clément XIII (1758-1769), – avec des Conciles romains (1725...), – jusqu'au Concile Vatican I qui, le 19 octobre 1869, le donna comme modèle pour toute production catéchétique⁴³.

1878, le mercredi 20 février - le catéchisme "de toujours" à Rome

Ainsi Léon XIII transmet ce qu'il avait reçu en montant sur le siège de Pierre le mercredi 20 février 1878 : la préférence des Papes pour l'œuvre de saint Robert Bellarmin, tout en laissant aux Archevêques et Evêques la liberté du meilleur Catéchisme pour leur troupeau. En effet, « le meilleur Catéchisme est le plus ancien et le mieux connu : *In catechizandis rudibus, via tritissima tenenda est* », selon l'enseignement de saint Augustin transcrit par Mgr Freppel.

Ainsi, l'*Abrégé de la doctrine chrétienne* de Bellarmin fut le 1^{er} catéchisme à Rome et dans les Diocèses de la province ecclésiastique depuis 1597 [durée de vie : quasiment trois siècles].

L'initiative d'une révision de l'*Abrégé de la Doctrine chrétienne* de Bellarmin fut prise par Mgr Schüller (1852-1924)⁴⁴, membre de l'*Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne*, alors que, de son côté et en même temps, le Cardinal-Vicaire Parocchi, protecteur de l'*Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne*, ordonna « *qu'on compilât un Bref cours de Doctrine chrétienne pour les jeunes de l'École primaire du Séminaire Pontifical Romain* ».

1878, le mercredi 26 juin - Léon XIII devant « les sciences pédagogiques profanes qui progressent... »

Quatre mois après son élection, Léon XIII fut préoccupé par l'enseignement du catéchisme à Rome, où le Conseil municipal avait décidé, en avril 1878, de réserver un enseignement religieux aux élèves dont les parents en avaient fait la demande *par écrit* (cf. Loi Coppino). Cette Loi « *interdisait le catéchisme dans les écoles municipales* », situation pour les catholiques particulièrement dangereuse, pénible et humiliante, véritable "épée de Damoclès" pour l'Église Catholique.

Le 26 juin 1878, Léon XIII intervient avec une lettre au Cardinal-Vicaire de Monaco La Valette, bien que presque tous les parents demandèrent *par écrit* une éducation religieuse pour leurs enfants.

1889, le samedi 10 août - bénédiction du premier Congrès catéchétique

Onze ans plus tard, Le travail de Mgr Schüller arrivait à sa fin lorsque, dans le sillage de l'*Œuvre des Congrès* (1875), Léon XIII bénit, le samedi 10 août 1889, l'annonce du premier Congrès catéchétique national, qui devait réunir à Plaisance uniquement des clercs, du mardi 24 au jeudi 26 septembre 1889.

1889, le dimanche 18 août - le Décret du Cardinal-Vicaire Parocchi

L'œuvre de Mgr Schüller fut publiée pendant l'été 1889, avec d'une part l'appui de l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne, et d'autre part un Décret du Cardinal-Vicaire Parocchi qui la prescrivit à Rome et à sa Province ecclésiastique :

Ainsi le dimanche 18 août 1889, par Décret du Cardinal-Vicaire Parocchi (1833-1903), « le *Compendium de la doctrine chrétienne de Mgr Ludovico Schüller* fut prescrit comme légitime et devant être adopté dans les écoles catholiques et les églises [paroissiales] ; œuvre déjà, en notre nom [le Cardinal Parocchi], examinée par d'éminents théologiens [Commission catéchétique], revue et autorisée pour l'impression... ».

L'année suivante, **Mgr Schüller** écrivit l'*Explication de la Doctrine chrétienne*, et envoya à tous les Évêques d'Italie et à de nombreuses personnalités ses deux *ouvrages*, les invitant à les adopter et à exprimer leur opinion à leur sujet.

À Rome, les prêtres, les catéchistes, les enseignants accueillirent les deux textes de **Mgr Schüller** « *avec de réels applaudissements, et satisfaction pour la méthode claire, courte, précise, et surtout didactique avec laquelle ils ont été compilés* ». **Mgr Schüller** reçut également des critiques positives de certains Évêques, dont celui de Mantoue, **Mgr Sarto**, qui espérait que le *Catéchisme* du Chanoine romain deviendrait le texte unique pour toute l'Italie ⁴⁵.

1889, du mardi 24 au jeudi 26 septembre - le premier Congrès catéchétique national à Plaisance

Du côté de l'[Italie septentrionale](#) et un mois après, le [premier Congrès catéchétique national](#) fut organisé par le bienheureux [Jean-Baptiste Scalabrini](#) (1839-1905), Évêque de Plaisance en Émilie, et fondateur des *Missionnaires de Saint-Charles*.

– Pour lutter contre le manque de connaissances religieuses, **Mgr Scalabrini** travailla à la conception de livres de catéchisme depuis le *petit catéchisme* à l'usage des enfants, jusqu'au *manuel* pour adultes.

– Il fonda une revue "*Le catéchisme catholique*". Le pape **Pie IX** l'y encouragea vivement : « *Aujourd'hui, on se préoccupe trop du 2^e étage des maisons, mais trop peu du 1^{er} qui est aussi fondamental. Le catéchisme est précisément le fondement par où toute prédication et toute œuvre pastorale devrait commencer. Avec de bons catéchistes, on sauve la société* ». Aussi **Pie IX** l'appelaient "*L'apôtre du catéchisme*" en 1877.

– Peu de temps après, **Mgr Scalabrini** publia un ouvrage intitulé : *Le catéchisme catholique. Considérations*, qui sera un traité sur la catéchèse ⁴⁶. Le pape **Léon XIII** l'en félicita et déclara **Plaisance**, sa ville épiscopale, "*Ville du catéchisme*".

Mgr Sarto, le futur **Pie X**, empêché par sa deuxième visite pastorale ne put y participer, mais il présenta une motion auprès de nombreux Cardinaux et Évêques invités ⁴⁷, qui exprimait le vœu que l'*Assemblée* sollicitât de **Léon XIII** qu'*"il fasse procéder à la publication d'un Catéchisme de la doctrine chrétienne, facile, populaire, plus bref, tâche qui sera confiée au pape... et qui sera obligatoire dans toute l'Église"* ⁴⁸.

La réponse du Pape au [cardinal Capececiattro](#) (1824-1912) ne fit aucune allusion au désir exprimé, laissant aux protagonistes une impression plutôt froide, puisque la demande était au-delà de la tradition de l'Église, et ranimait les discussions lors du concile du Vatican à propos du schéma *Pia Mater ecclesia*, même revu ⁴⁹.

Était présent aussi **Mgr Jérémie Bonomelli** (1831-1914), Évêque du Diocèse de Crémone en Lombardie.

– Plutôt progressiste, il s'est distingué comme catéchète - pour son attention aux jeunes intellectuels ⁵⁰ - et pour la simplification du *Compendio della Dottrina cristiana* (1879) du Diocèse de Crémone, simplification qui, plus tard, ne le satisfait pas ⁵¹.

– Il a également contribué au "renouveau" de la catéchèse italienne, soulignant l'importance de la moralité, de l'histoire, de la pédagogie et de la méthodologie dans la catéchèse.

– D'une manière générale, il critiqua les *catéchismes* trop scolastiques et demanda plus de "contenu évangélique". ⁵²

1890, le vendredi 14 septembre - le Cardinal-Vicaire Parocchi & la proposition du Concile du Vatican

À nouveau à Rome, le **Cardinal-Vicaire Parocchi** émit le vœu que les Diocèses suivent l'exemple de Rome, avec, en toile de fond, l'accomplissement peut-être et finalement du schéma *Pia Mater ecclesia*, sur le *Petit catéchisme (De parvo catechismo)* :

Le vendredi 14 septembre 1890, à nouveau le **Cardinal-Vicaire Parocchi**, constatant qu'après une année d'utilisation **plus de cent cinquante Évêques** plébiscitaient l'œuvre de **Mgr Schüller**, émit « *le vœu, que votre Compendium vienne un jour à être adopté partout où il est reconnu, préparant ainsi l'exécution de la proposition examinée avec tant de compétence et de jugement par le Concile œcuménique du Vatican* ».

1892, le jeudi 4 août - Mgr Lenti & la méthode didactique de Mgr Schüller

Après trois années d'utilisation, la méthode didactique de **Mgr Schüller** reçut à nouveau approbations et éloges :

Aussi le jeudi 4 août 1892, **Mgr Lenti** (1824-1895) constata « *l'approbation et les éloges, qui ont été prodigués à juste titre par tant d'Archevêques et Évêques de toute l'Italie pour les travaux Mgr Schüller [...] à cause de la méthode didactique que vous avez adoptée, la précision et la clarté de la doctrine, la brièveté des réponses qui sont facilement retenues par les élèves, même très jeunes, [ainsi] ont[-t-il] contribué à obtenir ces résultats...* ».

1893, le vendredi 13 octobre - Léon XIII émit le vœu que les Diocèses suivent tous l'exemple de Rome

Ainsi, quinze ans après son élection au Pontificat et au milieu de tant de vicissitudes, **Léon XIII** écrivit deux lettres, l'une en latin, l'autre en italien, rappelant l'opportunité, au moins dans une Italie réunifiée, d'un texte unique puisque les fidèles sont en cette fin du XIX^e siècle de plus en plus mobiles :

– Le vendredi 13 octobre 1893, **Léon XIII** manifesta sa joie (*Gaudemus...*) que le *Breve catechismo*, le *Compendio della dottrina cristiana* & son *Spiegazione-Explication*, publiés en 1890, « *soient acceptés (utilisés) volontiers dans de nombreux Diocèses d'Italie et [constata] que leur usage se développa de jour en jour...* ». Il souhaita « *que tous les Diocèses suivent l'exemple de Rome, qui a approuvé vos livres et les a déclarés, dans sa sagesse, aptes à l'enseignement...* » ; aussi éprouva-t-il « *un réel [vrai] plaisir à ce que ces ouvrages soient utilisés bien volontiers dans de nombreux Diocèses en Italie, et que leur diffusion augmente chaque jour...* ». En effet, compte tenu de la mobilité des fidèles avec leurs familles, « *il sera parfaitement approprié à cette fin que les Diocèses suivent tous l'exemple de Rome, où vos livres ont été approuvés, et une fois l'expérience faite, qu'ils soient reconnus comme convenant aux étudiants de l'enseignement chrétien...* »

1894 - cinq ans après le premier Congrès catéchétique national à Plaisance

Le premier Congrès catéchétique national devait être suivi cinq ans après d'un deuxième Congrès catéchétique à Plaisance, mais malgré de vaines tentatives, il ne pût se réunir qu'après 1910. En effet « **Mgr Scalabrini**, âme délicate et homme prudent, était un peu réticent, par crainte que le Congrès n'empiétât sur l'autorité des Évêques, qui étaient jusqu'alors responsables du choix du Catéchisme jugé le plus adapté au Diocèse »⁵³. Considération conforme aux discussions lors du **Concile du Vatican** au sujet de la place respective de l'autorité Pontificale et de celle des Évêques en leur Diocèse : un catéchisme unique ne supprime-t-il pas la catéchèse particulière du Pasteur sur son troupeau ?

1896, puis 1899-1900, enfin 1903 - dans l'Italie du nord, la velléité de mieux faire !?

Dans l'**Italie du nord**, le premier Congrès catéchétique national à Plaisance (qui rappelons-le utilisait le *Catéchisme de Casati*) déclencha-t-il la velléité de faire mieux que saint Robert Bellarmin ou Mgr Casati ?

En tout état de cause, le mouvement catéchétique naissant⁵⁴ :

– influença certainement des Synodes,
– contribua à la mise en place de Conférences épiscopales régionales récemment créées en 1889 (sur le modèle de celle tenue en 1849 dans les États pontificaux),
– et fut à l'origine dans les régions septentrionales d'un "renouveau" du *Catéchisme de Casati* (avant la première édition du *Catéchisme dit "de Pie X"* en 1905) :

- d'abord, en 1896, il y a eu le Compendium catéchétique Lombard-Piémontais, terme des premiers travaux, des difficultés pour un nouvel *Abrégé* interrégional [durée de vie : 9 ans] ;
- ensuite, en 1899-1900, ce fut le Compendium Émilienne & ses versions ultérieures, dont le cardinal Pierre Respighi, bientôt Vicaire général de Rome, fut signataire [durée de vie : 5 ans] ;
- enfin, en 1903, le Compendium Toscan resté inachevé [durée de vie : 2 ans].

1901, le mardi 3 décembre - Léon XIII introduisit à Rome l'Abrégé du chanoine Sebastiani

Malgré les jugements positifs sur l'œuvre de **Mgr Schüller** (jugements qu'il publiera dans un volume séparé), sept ans après, dans un *Bref pontifical* adressé aux Évêques de la région de Rome⁵⁵, **Léon XIII** revient sur le *Compendium de la doctrine chrétienne* de **Mgr Schüller** (jugé comme difficile, prolix, imparfait dans de nombreuses formules [Mgr Manacorda, Évêque de Fossano en **Piémont**, en critiqua une quarantaine ; ainsi que les conférences épiscopales du **Piémont**, de la **Vénétie** et de la **Toscane**], peu adapté à l'enseignement, sans la synthèse de l'Histoire sacrée, de l'explication des Fêtes, et étant trop cher...).

Ainsi en fut-il pour l'*Abrégé de la Doctrine chrétienne* de **Bellarmin** revu par **Mgr Schüller**, **2^e catéchisme** à Rome [durée de vie : 12 ans].

Sur l'avis des Évêques du Latium et de quelques autres Évêques, comme Mgr Marcello Mazzanti (1831-1908) en **Toscane**, **Léon XIII** introduisit à Rome l'*Abrégé de la doctrine chrétienne* de **Bellarmin**, revu et augmenté par le chanoine Valeriano Sebastiani :

Le mardi 3 décembre 1901, **Léon XIII** introduisit la *Dottrina cristiana breve composta per ordine di papa Clemente VIII dal Venerabile Cardinale Roberto Bellarmino. Nuova edizione con variazioni e aggiunte per cura di Valeriano S[e]bastiani ad uso delle Diocesi della regione romana*, Roma, 1902.

Plus tard, **Léon XIII** « ne cache pas le désir que ce *Catéchisme* soit progressivement adopté par les autres Diocèses d'Italie ».

De fait, l'*Abrégé* de **Bellarmin**, revu et augmenté par le chanoine Valeriano Sebastiani, ne dura que 4 ans, puisqu'il fut remplacé en 1905 par la première édition du *Catéchisme dit "de Pie X"* [**3^e catéchisme** à Rome].

Sous le pontificat du pape Pie X (1835-1914) & le catéchisme

1903, le mardi 4 août - l'élection du 257^e pape de l'Église catholique

Après l'élection du 257^e pape de l'Église catholique le mardi 4 août 1903, **Mgr Giuseppe Sarto** prit le nom de **Pie X**⁵⁶, en souvenir des papes du XIX^e siècle qui « [avaient] courageusement lutté contre les sectes et les erreurs pullulantes [répandues] »⁵⁷.

1903, le dimanche 4 octobre - La lettre encyclique *E Supremi Apostolatus* sur la charge du Souverain Pontife

Deux mois après, dans la lettre encyclique *E Supremi Apostolatus*, s'appropriant les plaintes de saint Anselme, **Pie X** révéla comment il fut « *contraint d'accepter l'honneur* » du Pontificat suprême... "comme une croix", « plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur... *Vaincu moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté, et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu* ». Face à « la maladie si profonde et si grave des conditions funestes de l'humanité (la rongant jusqu'aux moelles) ... *qui est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie, et qui mène à la ruine, car "ceux qui s'éloignent de Vous périront" (Ps. 72, 27)* », comme le prophète Jérémie, **Pie X** a comme entendu : « *Voici que Je mets Mes paroles dans ta bouche ; voici que Je t'établis aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes, – pour que tu arraches et que tu détruises, – et pour que tu perdes, et pour que tu dissipes, – et pour que tu bâtisses, et pour que tu plantes [et renouves]* » (Jer. 1, 9-10 & Eccl. 49, 9). Ainsi « *mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, [il n'eut comme] unique but de "tout restaurer dans le Christ" "afin que le Christ soit tout et en tout"* » (Eph. 1, 10 & Col. 3,

11), loin de toutes « vues terrestres, et d'intérêts de parti : ... **Les intérêts [de Dieu] sont Nos intérêts ; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable** ».

Notes.

- ¹ **Pie X**, né Giuseppe Melchiorre Sarto le 2 juin 1835 à Riese en Italie, mort le 20 août 1914 à Rome, pape du 4 août 1903 à sa mort, a été béatifié le 3 juin 1951, puis canonisé le 29 mai 1954 par **Pie XII** (1876-1958).
- ² Notre propos ici est de situer en général le lieu de ces textes, non de détailler l'histoire et la géographie assez complexes de l'Italie.
- ³ *Dixit don Mario Rossi*, cité in *Jean XXIII : Un pape inattendu*, de Yves Chiron, 2017, p. 44, note 8.
- ⁴ **Benoît XV** va plus loin que **Pie X** : il constitue une *Commission spéciale de théologiens et de catéchistes en vue de préparer le projet d'un catéchisme unique*, sous la présidence du cardinal **Pietro Gasparri** (1852-1934). Quelques années plus tard, le cardinal **P. Gasparri** jugea à propos de composer ce que Vatican I avait voté mais qu'aucun Pape n'avait encore promulgué : un *Catéchisme unique pour tous les enfants de l'Église catholique*. Son texte rédigé, il s'en remit à **Pie XI**, qui lui demanda de présenter son projet au **Saint-Office**, lequel estima qu'il n'était pas prudent que l'Église publie un tel catéchisme général. **Pie XI** permit toutefois à son Secrétaire d'État de faire paraître son travail. Le *Catechismus catholicus* sort de presse en 1929 : c'est le *Catéchisme de Pierre Gasparri*.
- ⁵ Voir plus loin [Le temps des Congrès catholiques](#), *Bibliographie raisonnée des actes des congrès tenus en France de 1870 à nos jours*, par Claude Langlois et Christian Sorrel, Brepols, 2010, Belgique.
- ⁶ Bien que **Jean Madiran** (1920-2013), dans l'introduction, ne fasse référence qu'à la première phrase de la lettre du 14 juin 1905. Cela n'enlève rien à sa réclamation au Saint-Père lorsqu'il écrivit dans une lettre ouverte au pape Paul VI le 25 octobre 1972 : « *Rendez-nous l'Écriture, le Catéchisme et la Messe* » (*Itinéraires*, n° 169, janvier 1973, Réclamation au Saint-Père, NEL, 1974). La conclusion pour un retour au Catéchisme fut celle-ci : « *Comme on a milité pour la libération de la Messe, il importe de militer pour le retour du petit catéchisme* » (*Présent*, n° 6841, vendredi 15 mai 2009).
– Le *petit catéchisme* que **Jean Madiran** recommande est sans aucun doute le *petit catéchisme diocésain* :
– même conclusion à la fin de sa vie : « ... Mais maintenant cela fait près d'un demi-siècle qu'officiellement, dans l'Église catholique, n'existe plus de *petit catéchisme pour enfants baptisés* » (*Présent*, n° 7788, vendredi 8 février 2013) ;
– et quelques jours plus tard : « *En face, l'Église n'a officiellement plus de petit catéchisme pour enfants baptisés depuis cinquante ans. [...] Le manque croissant de prêtres a pour racine, vingt ans auparavant, l'absence d'un petit catéchisme, exact et complet, de 50 à 80 pages : les trois connaissances nécessaires au salut et l'explication des sacrements. Rendez-nous ce petit catéchisme* » (*Présent*, n° 7790, mardi 12 février 2013).
– **Jean Madiran** avait approuvé nos études : « ... L'abbé **Jean-Pierre Putois** est allé les rechercher de diocèse en diocèse, afin de comparer phrase à phrase, définition à définition, leurs formules avec celles de nos piteux catéchismes nationaux de 1937 et de 1947. Le résultat est effrayant. Il montre avec une criante évidence la décomposition progressive du catéchisme à partir de 1937. Sur les principaux mystères de la foi, les affirmations deviennent incertaines, se font vagues, imprécises, appauvries, l'énoncé des dogmes tend de plus en plus à s'anémier dans une rhétorique moralisante et boursouflée. On voit progresser une terrible décadence intellectuelle, sous la pression mondaine de la modernité, du post-kantisme, des nouvelles méthodes pédagogiques. C'est l'hérésie du XXe siècle, c'est l'apostasie immanente qui y apparaissent en gestation » (*Présent*, n° 6841, vendredi 15 mai 2009).
- ⁷ **Jean-Augustin Germain** (1839-1928) est ordonné prêtre à Nîmes en 1863, nommé Évêque de Rodez en 1897, puis Archevêque de Toulouse en 1899.
- ⁸ Luciano Nordera, p. 63, in *Il catechismo di Pio X, per una storia della catechesi in Italia (1896-1916)*, Biblioteca di Scienze religiose, n° 74, 1988, Las – Libreria Ateneo Salesiano, Roma.
- ⁹ – Pietro Stella : in *Quesnel Pasquier (1634-1719) auteur spirituel dans l'Italie du 18^e & 19^e siècles - Quesnel autore spirituale nell'Italia dei secoli XVIIII & XIX (p. 362)* - in *Papes, princes et savants dans l'Europe moderne : Mélanges à la mémoire de Bruno Neveu (1936-2004)*, réunis par Jean-Louis Quantin et Jean-Claude Waquet, Librairie Droz S.A., Genève, 2007.
- ¹⁰ Rappelons que le territoire des Comtes, puis Ducs de Savoie, appartenant à la [Maison de Savoie](#), depuis le XI^e siècle jusqu'à l'unité italienne ou *Risorgimento* (1861), s'étendait [jusqu'à la méditerranée](#), incluant Mondovi.
- ¹¹ – Pietro Stella : *Michele Casati (1699-1782)*, in *Dizionario Biografico degli Italiani - Volume 21 (1978) 262-265*.
– Pietro Stella développe les sources du *Catéchisme* dit "de Pie X" dans la revue *Salesianum* : *Alle fonti del catechismo di San Pio X. Il catechismo di Mons. Casati*, *Salesianum*, 23 (1961), pp. 43-66.
- ¹² *In Compendio della Dottrina cristiana...* di Mons. Michele Casati, vescovo di Mondovi, 1885.
- ¹³ – « *L'explication de Vos Paroles éclaire, et donne l'intelligence aux petits* » (Ps. 118, 130) : entête du *Catéchisme de Casati*.
– « *Mon fils, si tu désires la Sagesse, conserve la Justice, et Dieu te la donnera* » (Eccli. 1, 33) : entête du *Catéchisme de saint Pierre Canisius*.
Au naturalisme des multiples efforts de l'homme, s'oppose la prévoyance de ce Dieu personnel « ... qui donne l'intelligence aux petits ... » : en effet, « *heureux l'homme que Vous avez Vous-même instruit, Seigneur, et à qui Vous avez enseigné Votre Loi...* » (Ps. 93, 12), mais « *maudit soit l'homme qui se confie dans l'homme, qui se fait un bras de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur* » (Jer. 17, 5) ; etc. Car, « *Seigneur, je sais – que la voie de l'homme n'est pas en son pouvoir, – et que l'homme ne peut point marcher et diriger ses pas par lui-même* » (Jer. 10, 23).
- ¹⁴ *In Le Trésor des Catéchismes diocésains. Dieu et les Mystères de la Foi*, Via Romana, 2009. Tome 1, p. 31 & pp. 33-37.
- ¹⁵ *In Le Trésor des Catéchismes diocésains. Dieu et les Mystères de la Foi*, Via Romana, 2009. Tome 1, pp. 39-40, etc.
Voir encore *Petit Trésor des Catéchismes diocésains...*
- ¹⁶ Abbé Jean-Pierre Putois, in *Les Cahiers du Catéchisme*. Les trois Cahiers réédités en un seul, plus un supplément : Trois siècles de catéchèse face à "la réforme". (2^e édition, juin 2015). Voir encore Conseils pédagogiques des évêques catéchiste, in *Petit Trésor des Catéchismes diocésains*, Via Romana, 2017, pp. 35-39,
- ¹⁷ **Mgr Charles-Émile Freppel** (1827-1891) : « *C'était pour Nous l'occasion toute naturelle de mettre à profit l'expérience des catéchistes pour y faire quelques retouches peu considérables. Partant de ce principe que le meilleur Catéchisme est le plus ancien et le mieux connu : "In catechizandis rudibus, via tritissima tenenda est"*, Nous nous sommes borné – à simplifier quelques questions, – à remplacer certains mots par des expressions plus familières, – et à appuyer davantage sur l'un ou l'autre point qui demandait plus d'éclaircissement. » in Mandement de Mgr l'Évêque d'Angers portant promulgation d'une nouvelle édition du *Catéchisme diocésain*, 28 mars 1875.
Saint Augustin (*De catechizandis rudibus*, § 16) : « *Pour instruire les catéchumènes, il faut suivre le sentier très battu* ».
– « *In catechizandis rudibus* » : le but est d'enseigner les rudiments à ceux qui sont nourris de lait (Hebr. 5, 11-14| & I Cor. 3, 2), sont ignorants et n'ont reçu aucune empreinte, et donc le but est de former ou de reformer, de façonner... ;
– « *via tritissima tenenda est* » : le moyen est de tenir une voie toute frayée, un chemin bien [très] battu, sans aspérité, où les mots sont d'emploi courant pour tous, et non pas seulement pour quelques-uns (Moïse utilise « *Per tritum gradiemur viam...* » (Num. 20, 19)), que saint Augustin met au superlatif : « *par un chemin très battu...* » ; et Moïse précise : « *par le chemin public [la voie royale (hébr.)], sans nous détourner ni à droite, ni à gauche...* » (Num. 20, 17)).
- ¹⁸ **Mgr Michele Casati** (1699-1782) fut ordonné prêtre théatin le 18 décembre 1723 dans l'Ordre des Théatins ou Ordre des Clercs réguliers [fondé à Rome en 1524 par saint Gaétan de Thiene (1480-1547)], puis ordonné Évêque de Mondovi le 7 avril 1754 (nommé le 1^{er} avril 1754).
- ¹⁹ Thierry Blot, *Le Curé, Pasteur : des origines à la fin du XXe siècle : étude historique et juridique*, Pierre Téqui, 2000, pp. 199-200 : « *Dans l'esprit du Concile de Trente, la participation de tous les baptisés à l'instruction religieuse, sous la conduite de leurs pasteurs, suscite la fondation, en Italie, de la*

- Confrérie de la Doctrine chrétienne**, que le pape saint Pie V, dans la constitution *Ex debito* du 6 octobre 1571, recommande à toute l'Église. Les évêques réformateurs répondent à cet appel et des **Confréries**, regroupant des fidèles qui enseignent le **catéchisme**, non seulement dans les petites écoles, mais aussi à domicile et même parfois dans la rue, se multiplient dans les paroisses.
- Face au développement de cette véritable **Œuvre des catéchismes** [devenue l'**Archiconfrérie de l'œuvre des catéchismes** en 1884], le pape Paul V (1605-1621) décide, dans la bulle *Ex credito nobis* du 6 octobre 1607, de donner le titre d'**Archiconfrérie à la Doctrine chrétienne** et il lui permet d'agréger toutes les **Confréries** qui poursuivent le même but.
- Trois ans plus tard, la S. C. des Indulgences autorise l'érection d'une **Confrérie de la Doctrine chrétienne** dans toutes les paroisses (3 février 1610). Dans les petites écoles, fondées dans le but de favoriser l'instruction religieuse des enfants, les maîtres savent que l'enseignement du **catéchisme**, sous le **contrôle du curé**, fait partie de leur office ; ils s'acquittent donc scrupuleusement de cette obligation après avoir prononcé la profession de foi ; d'ailleurs, quel que soit leur mode de nomination, ils ne peuvent entrer en fonction sans obtenir l'agrément des autorités ecclésiastiques. »
- 20 « [...] Son zèle [de **Mgr Casati**], son désintéressement, sa résidence non interrompue, sa vie sobre, son éloignement de tout faste, son assiduité à ses fonctions, en firent un modèle pour les Évêques. Il augmenta considérablement son séminaire, et en forma un autre à Coni. Accoutumé à parler en public, il prêchait fréquemment dans sa cathédrale, dans les églises de son Diocèse et dans les retraites de ses curés et des autres prêtres de son clergé [...] » M. Picot in *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, Paris, 1855, chez Adrien le Clère, pp. 462-463.
- 21 – Pietro Stella : *Michele Casati* (1699-1782), in *Dizionario Biografico degli Italiani* - Volume 21 (1978) 262-265.
- 22 « Il y a aussi ceux de **Ripalda, Rosmini, Frassinetti, Uttini, Charvaz, Magnasco, Cicuto, Capecelatro, Schüller et autres** ». In Nordera, *loc. cit.*, p. 43.
- 23 **Catéchismes** demandés par **Clément VIII** (1592-1605) et approuvés par **Urbain VIII** (1623-1644), **Benoît XIV** (1740-1758), par **Clément XIII** (1758-1769), etc., les deux **Catéchismes** furent largement diffusés et traduits en 60 langues différentes.
- 24 Préface des auteurs du **Catéchisme** : « C'est pourquoi les Pères du Concile œcuménique de Trente, voulant absolument combattre un mal si grand et si funeste par un remède efficace, – non seulement ont pris soin de bien définir contre les hérésies de notre temps les points principaux de la doctrine catholique, – mais de plus ils se sont fait un devoir de laisser, pour l'instruction des chrétiens sur les vérités de la Foi, une sorte de plan et de méthode que pourraient suivre en toute sûreté dans leurs églises ceux qui auraient la charge de Docteur et de Pasteur légitime. »
- 25 Maurice Simon, *Le catéchisme universel pour l'Église catholique, du concile de Trente à nos jours*, Leuven University Press, uitgeverij Peeters Leuven, 1992, pp. 82-129.
- 26 Chanoine **André Boyer** (1889-1976), in *Catholicisme, hier - aujourd'hui - demain* (1949), article **Catéchisme**, tome 2, col. 648.
Certes le **chanoine Boyer** parle ici du travail – commandé le 24 avril 1941 par l'**Assemblée des Cardinaux et Archevêques** naissante (**ACA**, 1919-1964) à une nouvelle « **Commission nationale du catéchisme** », – qui aboutira, en 1947, à la nouvelle édition ou deuxième édition du **Catéchisme à l'usage des Diocèses de France**, dont la première édition datée de 1937, – et sera suivi par une production catéchétique abondante (et tout-à-fait instable) :
– **Catéchisme progressif** de **Joseph Colomb** (1902-1979) en 1957 [« tournant pour la catéchèse »] ;
– avec la parenthèse du **Catéchisme hollandais** en 1966 ;
– les **Fonds obligatoire** en 1967, « pour un ensemble des orientations catéchétiques pour les auteurs de manuels » ;
– **Pierres Vivantes** en 1981, corrigé en 1985 [« Nous n'avons pas d'approbation canonique à donner puisque ce n'est pas un catéchisme » !] ; etc.
- 27 Phrase attribuée à saint **François de Sales** (1567-1622).
- 28 **Gabrio Casati** (1798-1873), ministre de l'**Instruction publique** de l'époque, était aussi président du Conseil du **Royaume de Sardaigne** auquel la Vallée d'Aoste appartenait.
M. **Casati** a fait adopter le 13 novembre 1859 une loi sur la **réforme scolaire**, laquelle fut ensuite adoptée par tout le **Royaume d'Italie** : installation d'un système d'éducation fortement hiérarchisé et centralisé, tout en **privilegiant l'intervention de l'État et de l'initiative privée pour l'enseignement religieux**. Cette loi demeura en vigueur jusqu'en 1877.
- 29 **La loi Coppino & la liberté de conscience** [& la **liberté de religion**] (15 juillet 1877) : **Sans abroger formellement l'instruction religieuse dans les écoles élémentaires**, y introduisit, comme obligatoire, l'**enseignement des premières notions des devoirs de l'homme et du citoyen**. « À partir du 1er janvier 1878, l'office de "directeur spirituel", dans les Lycées, Gymnases et Écoles techniques est aboli ».
– Les réglementations **Boselli** (24 octobre 1888) et **Baccelli** (9 octobre 1895) contiennent des restrictions supplémentaires.
– Après l'avènement de la gauche au pouvoir (1876), la Chambre décrète – la suppression des Facultés de théologie dans les Universités (30 avril 1872) ;
– la fonction de "directeur spirituel" (enseignant pratiquement la religion) des Lycées et Écoles techniques est **supprimée** (23 juin 1877) ; – à l'École primaire, l'**éducation religieuse est sévèrement restreinte**.
– Les circulaires du ministre **Cesare Correnti** (29 septembre 1870) et de son secrétaire général **Cantoni** (12 juillet 1871) transforment la Loi en exception et l'exception en Loi, instaurant un enseignement religieux réservé aux élèves des Écoles élémentaires, **dont les parents le demandent expressément**...
- 30 – **Décret Boselli d'octobre 1888** : La franc-maçonnerie obtint enfin du Ministre de l'Instruction publique, **Boselli**, le Décret par lequel on concédait aux municipalités, quand elles le jugeraient à propos, la faculté de **supprimer l'enseignement du catéchisme** dans les **Écoles communales**.
– **Leonida Bissolati** (1857-1920) [Un des fondateurs du Parti socialiste italien, leader de son aile réformiste de droite. En 1912, il est exclu du **Parti socialiste** et fonde le **Parti Socialiste Réformiste**].
Fin de 1907, il présenta à nouveau sa requête, dans laquelle il était dit : « **La Chambre invite le Gouvernement à garantir le caractère laïc de l'École primaire en interdisant d'y enseigner la religion** ».
– Les décrets **Daneo et Credaro** (8 mars & 9 juillet 1910...) et l'éducation religieuse à l'École primaire : **l'instruction religieuse doit être donnée en dehors des heures normales de cours**...
- 31 Jean-Pierre Viallet, *L'anticléricalisme en Italie (1867-1915) : historiographie et problématiques de recherche, Mélanges de l'École française de Rome - Italie et Méditerranée modernes et contemporaines*, 2010, pp. 137-159.
- 32 In Nordera, *loc. cit.*, p. 46.
- 33 Maurice Simon, in *Un Catéchisme universel pour l'Église catholique du Concile de Trente à nos jours*, pp. 132.
- 34 **Catéchisme manuscrit** de **Don Giuseppe Sarto** écrit avant 1875 [577 questions].
Alors qu'il était encore curé de Salzano (1867-1875), **Giuseppe Sarto**, le futur saint **Pie X**, avait rédigé un **catéchisme qui s'inspirait du catéchisme publié par son Évêque, Mgr Zinelli** (1805-1879), Évêque de Trévise. Il s'agissait de l'**adaptation personnelle d'un texte public**.
Ce **catéchisme** n'a jamais été publié avant 1954 ; il l'a seulement utilisé dans son ministère de curé de paroisse et l'a peut-être prêté à tel ou tel confrère.
- 35 Observations autour du *Compendium de la Doctrine chrétienne* de **Mgr Ludovico Terin Bonasio**, Évêque de Bobbio en Émilie. In Nordera, *loc. cit.*, p. 42.
- 36 **Congrès de Plaisance**, les 24-26 septembre 1889.
Mgr Giuseppe Batignani (1898-1933), Évêque de Montepulciano (Toscane), avec une expression presque similaire, a décrit en 1900 la situation catéchétique en Toscane. In Nordera, *loc. cit.*, p. 42.
- 37 Le **Syllabus** énumère quatre-vingts propositions condamnées touchant aux idées modernes de l'époque : du **libéralisme** au **socialisme** en passant par le **gallicanisme** et le **rationalisme**.
- 38 La question du **Petit catéchisme** était intimement liée à celle de la **primauté** et de l'**infaillibilité de l'évêque de Rome**.
- 39 Le **texte initial** a été revu deux fois, et, chaque fois, a perdu quelque chose de sa vigueur primitive : « **Ce document estime – que la multiplicité des petits catéchismes est néfaste, – qu'il faut donc publier un catéchisme unique pour tous les fidèles de l'Église, tâche qui sera confiée au pape**. – Pour le rédiger, on prendra modèle sur le **Catéchisme de Bellarmin déjà recommandé par le Saint-Siège**. – Ce petit catéchisme romain sera rendu obligatoire dans tous

les diocèses, les évêques gardant toutefois la liberté de publier séparément des compléments. – Pour l'explication du catéchisme aux fidèles, **les prêtres sont à nouveau vivement invités à utiliser le Catéchisme du Concile de Trente** ».

- ⁴⁰ « Mais celui qui aura bien compris **le caractère, les tendances, le but des sectes** ; qu'elles s'intitulent maçonniques ou qu'elles prennent un autre nom, et les comparera avec **le caractère, la nature et le développement de cette lutte déclarée à l'Église sur presque toute la surface du globe, ne pourra révoquer en doute que la calamité présente ne doit être attribuée principalement comme à sa cause, aux ruses et aux machinations de ces mêmes sectes. C'est d'elles que se compose la synagogue de Satan qui arme ses troupes, déploie ses enseignes, et engage la lutte contre l'Église du Christ.** »
- ⁴¹ Cf. Angelo Gambasin, *Il movimento sociale nell'Opera dei Congressi (1874-1904) : Contributo per la storia del cattolicesimo sociale in Italia*, Editrice universita gregoriana, Roma, 1958.
- ⁴² Le *Syllabus* énumère quatre-vingts propositions condamnées touchant aux idées modernes de l'époque : du **libéralisme** au **socialisme** en passant par le **gallicanisme** et le **rationalisme**.
- ⁴³ Maurice Simon, *Le catéchisme universel pour l'Église catholique, du concile de Trente à nos jours*, Leuven University Press, uitgeverij Peeters Leuven, 1992, pp. 82-129.
- ⁴⁴ Il est né à Rome en 1852 et est ordonné prêtre en 1874. Il a fondé et dirigé l'école catéchétique de San Giuseppe à Trastevere avec son frère Monseigneur Ricardo. Il est membre de l'**Archiconfrérie de la doctrine chrétienne**, puis en 1900, il en devient président. Il est décédé à Rome en 1924.
- ⁴⁵ Fortunato Iozzelli, *Roma religiosa all'inizio del Novecento*, Edizioni di storia e letteratura, Roma, 1985, pp. 95-96.
- ⁴⁶ – Mgr **Félix Dupanloup** (1802-1878) publia aussi *L'Œuvre par excellence ou entretiens sur le catéchisme*, Paris, Charles Douniol, 1869.
– Sans compter la Préface du *Catéchisme du Concile de Trente* (1566) dans laquelle **saint Charles Borromée** (1538-1584) expose un petit traité de pédagogie catéchétique. Ainsi dans la ligne du *de catechizandis rudibus* (399) de **saint Augustin d'Hippone** (354-430), il explique comment il ne faut pas imaginer qu'il puisse y avoir une seule pédagogie et pour tout le monde la même : « *In catechizandis rudibus, via tritissima tenenda est* ».
- ⁴⁷ L'invitation du 29 juin 1889 fut accueillie favorablement par certains journaux, d'autres au contraire calomnièrent : « *Le Congrès aura pour objectif de promouvoir l'agitation cléricale en Italie et de faire une démonstration en faveur du rétablissement du pouvoir papal* ». In Nordera, *loc. cit.*, p. 52, note 77.
- ⁴⁸ La demande du catéchisme unique pour l'Italie apparaît déjà au **premier Congrès catholique** (Venise 1874) dans l'intervention de **Mgr Luigi di Canossa** (1809-1900), Évêque de Vérone en Vénétie, de retour du récent **Concile du Vatican I**, où il avait soutenu la même cause. In Nordera, *loc. cit.*, p. 51.
Le biographe **Icilio Felici** affirme que « *le texte du Catéchisme utilisé dans son Diocèse ne lui [Mgr Sarto] plaisait pas, et celui des autres Diocèses, qu'il avait soigneusement examiné, ne méritait pas un meilleur jugement* », in *Il Papa dell'Eucarestia*, 1954, p. 107 (traduction de l'italien par le "Courrier de Rome"). Ce jugement nous paraît inexact, voire exagéré et téméraire, compte tenu de la personnalité de Mgr Sarto.
- ⁴⁹ Pour la réponse de Rome, voir la lettre du 16 novembre 1889 de **Scalabrini** à **Capecelatro**. In Nordera, *loc. cit.*, p. 53. Voir tout le chapitre pour plus de détails, pp. 52-55.
- ⁵⁰ Cf. G. Bonomelli, *Il giovane studente istruito e difeso nella domina cristiana. Trattenimenti*, 3 vol., Brescia-Modena 1871-1874. Ce n'est pas un catéchisme, ni un guide didactique, mais un livre qui vise à insérer les jeunes dans leur environnement, à les rendre capables de dialoguer et de vivre comme des adultes en Christ. L'œuvre a eu plusieurs éditions. Vers la fin de sa vie, l'auteur l'a revue profondément. In Nordera, *loc. cit.*, p. 49, note 59.
- ⁵¹ Mgr **Jérémie Bonomelli** a considérablement modifié le *Compendio della Dottrina cristiana* du Diocèse de Crémone dont il était l'Évêque, le réduisant de 215 pages à XV+95 pages (*Breve Compendio Della Dottrina Cristiana*, G. Bonomelli, Cremona, 1891). Par la suite, dans une lettre à Mgr **Giovanni Bressan** (1861-1950), secrétaire privé de **Pie X**, il émettra des critiques sur son propre travail. In Nordera, *loc. cit.*, p. 49, note 60.
- ⁵² La catéchétique bonomellienne est également basée sur la confiance en l'homme, et a pour centre Dieu, le Christ et l'Église.
- ⁵³ **Icilio Felici**, in *Il Papa dell'Eucarestia*, 1954, p. 107
- ⁵⁴ Nous prenons l'expression "**mouvement catéchétique**" au sens large, bien que des études le font remonter à l'après 1870.
- ⁵⁵ Léon XIII, Acta XXI, 180 ; CC 53 (1902).
- ⁵⁶ **Pie X**, né le mardi 2 juin 1835 à Riese en Italie, mort le jeudi 20 août 1914 à Rome, pape du mardi 4 août 1903 à sa mort, a été béatifié le dimanche 3 juin 1951, puis canonisé le samedi 29 mai 1954 par **Pie XII** (1876-1958).
- ⁵⁷ Nathalie Renoton-Beine, *La colombe et les tranchées. Les tentatives de paix de Benoît XV pendant la Grande Guerre*. Cerf, 2004, pp. 67-68.